

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

450^{ième} séance

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 18 février 2013, à 18 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Danielle Elliott, conseillère
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
Mme Diane Aubut, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2013-02-049 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyée par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

3. Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Volet 2.5

2013-02-050 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy à présenter un projet dans le cadre du programme PIQM – MADA pour la construction d'un kiosque dans le parc du pont et la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Adoptée.

6. Période de questions

Aucune question.

7. Clôture de la séance

2013-02-051 L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 18 h 38.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire